

# la lettre des impressionnistes

"Je peins ce que je vois, et non ce qu'il plaît aux autres de voir" – Edouard Manet

**Association des habitants,  
riverains et usagers  
de la ZAC métro  
et de ses environs**

21, rue des frères Chausson  
92600 Asnières-sur-Seine  
Répondeur/fax : 01 72 70 39 10  
contact@assozacmetro.info  
N° d'enregistrement 02026186

## E D I T O

Chers voisins,

Comme promis, nous voici de retour pour vous tenir informés des actions de l'association et des événements qui concernent notre quartier et ses environs.

« *Réflexion sur l'apprentissage de nos chérubins* » est un article dédié à la rentrée scolaire. Nous espérons qu'elle s'est bien passée pour ceux qui ont des enfants scolarisés.

Malheureusement, ce n'est pas le cas pour un certain nombre de familles expulsées le 9 août dernier de leur domicile, situé au Nouvel Hôtel de la rue Diderot.

Vous trouverez à ce sujet un véritable « coup de gueule » que nous a adressé une habitante du quartier.

Nous respectons bien entendu les décisions de justice ou l'arrêté municipal à l'origine des faits. Ce qui nous scandalise, c'est de constater comment la feuille « *Asnières Dimanche* » datée du 9 septembre, périodique distribué par la mairie d'Asnières sur le marché des Victoires, a pu déformer de manière odieuse la réalité des faits. Ce qu'omet de dire ce mini journal « d'information », un de plus, c'est que les services de la Ville auraient longtemps utilisé cet hôtel pour loger les sans-abris. Ensuite, qu'il ne s'agit pas d'un « squat », mais d'un hôtel meublé où les résidents payaient 40 € la nuit pour leurs chambres insalubres !

**La vraie information.** C'est dans les pages du Parisien du 11 septembre qu'on la découvre. Les personnes ont été réparties au moyen d'un car affrété par la ville dans une quinzaine d'hôtels des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis, du Val-d'Oise et de Paris. Le maire d'Asnières s'est empressé de déclarer que la municipalité et le Conseil Général prendraient en charge les frais d'hébergement temporaire des familles en attendant un relogement définitif. Problème : déjà une vingtaine de personnes ont été contraintes de déménager ! Les hôtels n'ayant été réservés que pour une semaine !!! Pratique quand on a un enfant scolarisé...

Mais l'essentiel n'est-il pas, qu'à Asnières, les trottoirs soient de nouveau vides ?

Bonne lecture

Le bureau

**Ce numéro de la Lettre des Impressionnistes, comme les autres, est le reflet des motivations de notre association, à savoir : apporter des informations utiles, être un relais pour les problématiques et les desiderata du quartier Métro et créer du lien entre ses habitants.**

## DANS CE NUMERO

Actualités associatives

PAGES 2-3

Les expulsés  
du boulevard Voltaire

PAGES 3-4

Réflexions sur  
l'apprentissage  
de nos chérubins



# Les expulsés du boulevard Voltaire

Cet été, Asnières et son quartier Voltaire ont été le théâtre d'un spectacle bien affligeant au pays des droits de l'homme. Le 9 août, plusieurs familles dont certains sans papiers, hommes, femmes mais aussi enfants dont un tout jeune nourrisson de quelques semaines à peine ont été expulsées de leur domicile situé au « Nouvel hôtel », rue Diderot.

À l'aube, plusieurs personnes se retrouvent de force sur le trottoir, encadrées par des CRS, avec leurs sacs et ce qu'ils ont pu prendre, regardant des ouvriers murer ce qui était jusque là leur domicile, désœuvrées en cette période estivale, ne sachant que faire et comment faire face à cette situation.

Cet hôtel faisait l'objet d'une décision de justice de janvier 2002 qui sommait ses occupants et le gérant à quitter les lieux (ce dernier aurait d'ailleurs obtempéré partant avec la caisse en juin dernier...). C'est le propriétaire du bâtiment lui-même qui avait introduit l'action en justice. La mairie d'As-

nières avait, quant à elle, pris un arrêté municipal le 26 juillet qui déclarait « hôtel fermé au public et son exploitation interdite » motivé par « un manque de sécurité au regard de la réglementation incendie ». Pour autant, cet hôtel était un des recours utilisé par les différents services sociaux de la ville, notamment pour héberger des sans abri.

La situation n'a fait que se dégrader les jours suivants l'expulsion, les propositions de la mairie d'Asnières n'étant pas jugées humainement acceptables. Le foyer le H.A.V.R.E a été mis à la disposition des femmes et des enfants à l'exclusion des hommes qui ont dû camper sur le trottoir. Ce foyer ouvert l'hiver pour les sans domicile fixe ne compte que 12 places alors qu'il y avait environ une soixantaine de personnes à loger. Et parmi elles, des salariés qui doivent aller travailler tous les matins alors qu'ils n'ont pas pu dormir.

Une mobilisation a vu le jour depuis ce 9 août à l'initiative des associations

[l'association du quartier Métro a organisé une collecte alimentaire auprès du Casino, dont nous tenons à remercier le directeur pour son aimable collaboration – NDR], des partis politiques mais aussi de simples citoyens indignés par une telle situation et par l'inertie des pouvoirs publics.

Manifestations, tracts, opérations de soutien...un véritable réseau solidaire s'est mis en place. Mais il n'a pas suffi pour éviter à des hommes de dormir dehors pendant environ un mois, quelquefois sous la pluie, sous la surveillance permanente de la Police municipale, ni pour permettre à des femmes et à des enfants de vivre dignement, sans promiscuité dans des conditions sanitaires normales. Pourtant, la commune d'Asnières ne manque pas de moyens financiers pour conduire une action de communication et d'auto-promotion de ses élus ; de recours en justice, de représentations, ou d'organisations de buffets et de soirées en tout genre...

La simple citoyenne que



je suis se demande quelle commune peut laisser comme ça à la rue des êtres humains, dans un état de précarité à peine pensable et totalement intolérable...quels représentants de l'ordre public peuvent

laisser pourrir la situation autant de temps et réussir à dormir paisiblement le soir bien au chaud sous un toit...

HA



## Réflexion sur l'apprentissage de nos chérubins

De nombreuses recherches dans des domaines comme la psychologie et la pédagogie montrent l'importance de l'éducation que donnent les parents dès le plus jeune âge dans la réussite des études de leurs enfants.

Un enfant se construit socialement jour après jour. Le mot « construire » implique un travail minutieux et progressif dans lequel se façonne la personnalité de l'enfant, grâce à ses propres ressources et sous la coordination des parents et des éducateurs. Ces derniers jouent le rôle d'éveilleur et de régulateur de potentiel

plus encore que celui de « fournisseur de savoir ». Nous pouvons distinguer deux étapes essentielles dans cette construction de l'enfant :

- La nécessité du respect des adultes : l'enfant comprend qu'il y a des contraintes et qu'il faut les respecter. Il voit tout d'abord l'adulte tout puissant. C'est un passage obligé et nécessaire qui permet à l'enfant de poser ses jalons, de reconnaître les interdits et surtout de connaître ses limites ;

- Le respect des pairs : peu à peu, l'enfant commence à interpréter les règles imposées par les

adultes et à les comprendre. Le fait d'être confronté aux enfants de son âge à la crèche, chez la nourrice ou à l'école maternelle l'incite à approfondir sa perception de « l'autre » et à apprendre petit à petit la coopération. C'est surtout dans un premier temps par les jeux qu'il développe ses qualités. Dans ce cadre, l'enfant est amené naturellement à se mettre de temps en temps à la place de l'autre.

Ces deux étapes sont progressives et se déroulent à des périodes différentes selon les enfants. Elles permettent à ces derniers à se décentrer, de dimi-



leur égocentrisme, de commencer à donner importance au monde extérieur. Ce sont des phases essentielles dans leur développement car la diminution de l'égocentrisme favorise la qualité de l'apprentissage. En effet, si un enfant se sent tout puissant, s'il n'a pas de repères fiables, s'il ne se rend pas compte de l'apport des adultes, mais aussi des autres enfants, inconsciemment, il accepte difficilement leur contribution, leur aide, ou ne sait pas pleinement en bénéficier.

Comment rendre l'enfant disponible et favoriser son ouverture aux autres ?

La politique du laisser faire, ne pas lui apprendre à respecter un certain nombre de règles sociales et morales, n'est pas lui rendre service.

Inversement, reprendre son enfant ou le contraindre constamment par notre pouvoir parental n'est pas plus favorable pour lui.

Ainsi, faire comprendre à l'enfant, sans dogmatisme, ni rigorisme en quoi le respect d'un certain

nombre de règles morales et sociales (politesse, gentillesse, attention aux autres, soutien des autres, etc. ...) est dans son intérêt est sans doute un point clé qui fera que l'enfant sera à l'aise avec les autres et prêt à apprendre d'eux.

Bonne rentrée à tous les parents et les enfants petits et grands !

### Bibliographie :

*Une petite psychologie de l'élève* de Jean Luc Aubert. Editions *J'ai lu*

*L'intelligence émotionnelle* de Daniel Goleman. Editions *J'ai lu*